

Prise de position du président de Volailles de race Suisse relative aux mesures imposées par l'OSAV contre la grippe aviaire

Le grand nombre d'oiseaux trouvés morts en Suisse et dans les pays limitrophes durant ces derniers jours, victimes du virus H5N8, a incité l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) à prendre des mesures préventives pour empêcher la propagation de la peste aviaire (grippe aviaire).

Article 3 Mesures dans la zone de contrôle

- a. La volaille domestique doit être alimentée et abreuvée en des emplacements inaccessibles aux oiseaux sauvages.*
- b. Les ansériformes et les struthioniformes doivent être détenus séparément des autres volailles domestiques.*
- c. Les bassins requis par la protection des animaux pour certaines espèces de volaille domestique doivent être protégés efficacement contre les oiseaux d'eau sauvages.*
- d. Les mesures d'hygiène en cas d'épizootie doivent être respectées dans les unités d'élevage.*
- e. Les marchés, les expositions et autres manifestations semblables présentant de la volaille sont interdits.*

C'est le dernier point qui fait le plus mal aux éleveurs de volailles de race.

Dans toutes les expositions de petits animaux de cette saison, la volaille de race manquera. L'Exposition nationale de volailles des 17 et 18 décembre 2016 à Martigny a dû être annulée. D'innombrables heures de bénévolat ont été réduites à néant. Pour tous les éleveurs, une saison complète d'élevage est perdue, car une confrontation pacifique et la comparaison des élevages ne seront plus possibles jusqu'au 31 janvier 2017.

Chers membres de Volailles de race Suisse,

Par le respect des mesures, nous apportons une contribution certes très douloureuse pour nous, mais importante pour éviter la propagation du virus de la grippe aviaire dans les cheptels suisses de volailles. Pour cette raison, le comité de Volailles de race Suisse soutient entièrement les mesures préventives de l'OSAV. Nous attendons de nos membres qu'ils prennent les précautions nécessaires afin que ces mesures puissent être appliquées.

J'espère et souhaite que tous les éleveurs de volailles de race organisent la saison d'élevage 2017 et planifient la reproduction avec pour objectif que la multiplicité et la biodiversité des espèces, races et variétés de coloris ne soient pas menacées.

Je remercie ici tous les membres de Volailles de race Suisse pour le respect des mesures de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).

Le président de Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche